

<https://www.aefinfo.fr/depeche/714102-comment-des-syndicats-de-l-education-nationale-p...>

 Erwin Canard

 9 min read

## Comment des syndicats de l'Éducation nationale préparent la résistance si l'extrême droite arrive au pouvoir

En cas d'arrivée du RN au pouvoir après les élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024, les enseignants, personnels de direction et inspecteurs opposés à l'extrême droite envisagent de "résister" face à des mesures qui seraient contraires à leurs valeurs. Les syndicats interrogés par AEF info envisagent plusieurs leviers qui leur permettraient : les textes juridiques (Constitution, textes "supranationaux", etc.), le cadre réglementaire, l'impossibilité de contrôler leur action au quotidien... Ils s'interrogent également sur une possible future relation avec un ministre RN.



Des enseignants sont inquiets face aux modifications que pourraient effectuer le RN au sein des programmes scolaires. Shutterstock

Longtemps, les études sociologiques sur le vote en France ont montré que les personnels de l'Éducation nationale étaient parmi les plus imperméables aux idées de l'extrême droite. Dès lors, même si, comme dans toutes les franges de la société, le vote RN est de plus en plus fort chez eux aussi ([lire sur AEF info](#)), la possible arrivée du parti d'extrême droite au pouvoir, après les élections législatives, les questionne fortement. Ce d'autant plus en tant que fonctionnaires et agents de l'État.

Les mêmes mots reviennent ainsi chez les représentants syndicaux opposés à l'extrême droite interrogés par AEF info, pour qualifier leur état d'esprit le soir des résultats des élections européennes et de la dissolution de l'Assemblée nationale : "sidération", "colère", "coup derrière la tête", "malaise", "appréhension"...

"Nous sommes inquiets quant au projet global du RN pour la société et l'école", affirme Bruno Bobkiewicz. Le secrétaire général du ~~SNPDEN-Unsa~~ a ainsi repéré "plusieurs éléments du programme, tels que la caporalisation des personnels, le contrôle des programmes, qui ne sont pas de nature à nous projeter dans des conditions sereines dans les prochaines années". Sophie Vénéitay, secrétaire générale du ~~Snes-FSU~~, explique que des professeurs ont "de la crainte, pour certains élèves, pour certains collègues", du fait que l'extrême droite porte, poursuit-elle, "des mesures discriminatoires" et des "obsessions identitaires". Son syndicat a d'ailleurs donné, pour la première fois de son histoire, une consigne de vote - en l'occurrence "pour le programme du Nouveau Front populaire et les candidats qui le portent".

Alors que la ~~CGT~~ éducat'ion travaille à "une communication sur ce que serait l'école si l'extrême droite était au pouvoir", sa co-secrétaire générale, Isabelle Vuillet, a repéré d'autres parties du programme éducatif du RN auxquels elle s'oppose : "Le renforcement de l'exigence de neutralité absolue, l'accroissement du pouvoir des corps d'inspection, l'obligation de signalements, l'enseignement de l'histoire de France sous l'angle des grands hommes, la remise en cause du collège unique, la refondation des principes de gestion des enseignants, une revalorisation au mérite, la suppression de l'éducation prioritaire, la suspension des allocations familiales et des bourses en cas d'absentéisme..."

"comment peut-on résister ?"

Dès lors, "que fait-on ?", interroge Patrick Roumagnac. Le secrétaire général du SIN-UNSA estime que "cela va être très, très compliqué. Il y a des opérations techniques simples à gérer pour des inspecteurs, mais il sera très difficile d'être en accord avec les orientations politiques d'un parti d'extrême droite". "Démissionne-t-on ? Reste-t-on pour empêcher certaines choses et s'opposer ?", questionne de son côté Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale de la CFDT Éducation, formation, recherche publiques.

Selon les retours des syndicats, les personnels opposés à l'extrême droite, globalement, n'envisagent pas de démissionner en cas d'arrivée du RN au pouvoir. "En tant qu'inspecteur, on peut défendre des valeurs et la meilleure solution n'est pas d'abandonner", explique Patrick Roumagnac. "Le pire est de quitter le navire, le mieux est d'y rester et de s'opposer, et de ne pas laisser la place à ceux qui feront", estime également Bruno Bobkiewicz.

Mais "comment peut-on résister, en tant que fonctionnaire ?", se demande Catherine Nave-Bekhti, même si, affirme Éric Nicollet, secrétaire général du SUI-FSU, "le fonctionnaire n'est pas obligé d'obéir. Le statut dit que le fonctionnaire doit se conformer à sa hiérarchie, mais cela ne signifie pas obéir sans réfléchir et encore moins faire la promotion des mesures qui arrivent du ministère. Nous sommes des fonctionnaires d'État, donc il faudra les mettre en œuvre, mais nous avons une marge de manœuvre pour les interpréter, construire les voies de passage, ce que l'on fait déjà d'ailleurs, par exemple sur le choc des savoirs" ([lire sur AEF info](#)).

"utiliser tous les leviers réglementaires à notre disposition"

Première piste pour "résister", indique Catherine Nave-Bekhti : "Nous étudions les textes juridiques, parfois supranationaux, qui prévoient par exemple l'accès à l'éducation pour tous les enfants, ou qui indiquent le fait que la notion de mineur en situation irrégulière n'existe pas en droit...". "Nous pourrions utiliser tous les leviers réglementaires à notre disposition, s'appuyer sur la hiérarchie des normes, grâce à la Constitution, au code de l'éducation", complète Bruno Bobkiewicz. Patrick Roumagnac prend un exemple : "On ne mettra pas en œuvre des mesures contraires à la Constitution, telles que fournir la liste des élèves en situation irrégulière..."

Mais comment agir dans le cas où les politiques portées "nous mettent en forte tension par rapport à nos valeurs, sans pour autant toucher à la légalité ?", continue l'inspecteur.

"Un autre point d'appui peut être l'autonomie des établissements et les périmètres de décision de chacun : les E.P.L.E. ne sont pas des services déconcentrés de l'État, ils ont leur autonomie, leur CA, et ont le pouvoir de faire ou de ne pas faire", rappelle le secrétaire général du SNPDEN-Unsa.

Et si des demandes ministérielles hors cadre réglementaire "franchissent des lignes rouges, nous pourrions envisager d'appeler les collègues à ne pas les mettre en application", prévient Bruno Bobkiewicz. "Nous nous replierons sur la défense de la qualité du service public d'éducation", envisage Patrick Roumagnac.

" contrôler les salles de classe au quotidien est impossible"

Les enseignants pourraient, eux, devoir mettre en œuvre des programmes auxquels ils s'opposent. "La liberté pédagogique s'exerce dans le cadre des programmes. Or, s'ils évoluent, avec par exemple l'arrivée du roman national en histoire ou la disparition de la sociologie en SES, s'appuyer sur cette liberté ne nous permettrait pas de ne pas les appliquer", indique Sophie Vénétiay.

Mais Isabelle Vuillet "envisage une résistance, par exemple en enseignant des pans du programme qui auraient été supprimés, comme nous avons pu le faire en 2017 en lycée pro lorsqu'une partie sur l'histoire ouvrière du programme d'histoire avait été supprimée mais que les collègues avaient continué d'enseigner". Et d'ajouter : "Les enseignants veulent garder leur liberté pédagogique et même si l'extrême droite veut accentuer les contrôles, contrôler les salles de classe au quotidien est impossible". Catherine Nave-Bekhti imagine également de telles actions, même si "refuser de mettre en place certains éléments suppose beaucoup de confiance sur son lieu de travail, de ne pas redouter que quelqu'un dise au chef d'établissement ou à l'inspecteur qu'untel ne respecte pas les consignes..."

Sophie Vénétiay évoque en ce sens Parents vigilants, ce réseau de parents d'élèves créé par Reconquête !, le parti d'Éric Zemmour : "On sait ce que l'extrême droite peut faire aux enseignants : s'en prendre à eux pour ce qu'ils enseignent, et parce qu'ils enseignent" ([lire sur AEF info](#)). Ainsi, pour la secrétaire générale du Snes-FSU, si l'extrême droite arrive au pouvoir, "il faudra résister collectivement, par l'action syndicale, pour défendre des droits et une conception du métier".

## Quelle relation avec un ministre RN ?

Les responsables des syndicats représentatifs seront amenés à discuter avec un(e) ministre et un cabinet d'extrême droite, si celle-ci parvient au pouvoir. Ils estiment tous que cette relation serait "très compliquée". Quelle sera alors leur attitude ? Des débats vont se tenir prochainement dans les instances des organisations ; le Snes-FSU va se rapprocher de syndicats italiens pour leur retour d'expérience ; la CGT éducation va effectuer la même démarche auprès des syndicats CGT de la fonction publique territoriale qui sont en lien avec des collectivités d'extrême droite.

À la CFDT, "la doctrine est de ne pas débattre avec l'extrême droite, mais ce n'est pas difficile pour l'heure car il n'est pas l'employeur", explique Catherine Nave-Bekhti, qui n'envisage ainsi pas de "déserter la défense des personnels". Le son de cloche est similaire au Snes-FSU : "On continuera d'agir pour défendre les collègues, tout en se disant que ce n'est pas normal ni banal de discuter avec des représentants du RN", considère Sophie Vénéitay, qui poursuit : "Ne pas discuter avec le ministre pourrait être vu comme un aveu d'échec, ou l'abandon des collègues". "On ne peut s'affranchir de toute communication avec le ministre, mais il faudra être extrêmement attentif et ne pas faire de compromission", renchérit Patrick Roumagnac.

Pour Bruno Bobkiewicz, "décider de ne pas discuter, c'est donner raison à l'extrême droite sur l'absence des corps intermédiaires et un refus du rôle du syndicalisme, et ce serait leur permettre de faire sans contre-pouvoir. Le pire sera de ne pas y être mais s'il y a des sujets qui franchissent la ligne rouge, on quittera la table. Notre rôle est de protéger les collègues et de défendre les intérêts de l'école dans le cadre des valeurs de la République, et le mieux est de le faire de l'intérieur".

Generated with Reader Mode